



Communiqué de presse

Paris, le 14 avril 2017

1947 - 2017 : 70 ans d'engagement de l'INRS pour la prévention des risques professionnels

Ce 14 avril 2017, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, célèbre ses 70 ans d'engagement en matière de prévention des risques professionnels auprès des entreprises du Régime général de la Sécurité sociale. Pour marquer cette date anniversaire, l'Institut a choisi de faire découvrir ou redécouvrir ses travaux et activités en organisant tout au long de l'année des événements et actions de valorisation de son patrimoine photographique et audiovisuel.

70 ans en images

2017 sera l'occasion de retracer l'évolution du monde du travail et des messages de prévention, avec :

- Le **diaporama « 70 ans d'images de prévention »** au travers de 140 photos issues de reportages en entreprises, est accessible sur www.inrs.fr ;
- L'**exposition « 70 ans en 71 affiches »** qui sera dévoilée au dernier trimestre de l'année.

À la rencontre de l'INRS

Des journées dédiées seront organisées en 2017 :

- au Centre de Lorraine, à Vandœuvre-lès-Nancy ;
 - le **vendredi 30 juin**, pour inviter les entreprises à visiter les laboratoires et assister à des ateliers conférences,
 - le **dimanche 2 juillet**, le centre sera ouvert au public pour une découverte des actions de formation, d'information et des activités de recherche au travers de 28 démonstrations scientifiques et techniques ;
- à Paris, une journée dédiée aux services de santé au travail se tiendra le 26 septembre, au siège de l'INRS.

Les missions de l'INRS

Depuis sa création en 1947, l'INRS, association loi 1901 administrée par un Conseil d'administration paritaire, s'engage au bénéfice des entreprises et des 18 millions de salariés relevant du régime général de la Sécurité sociale. L'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention et proposer des services et outils adaptés à la diversité des risques professionnels.

Acteur central du dispositif prévention en France, l'INRS travaille en lien étroit avec la Direction des risques professionnels de la CNAMTS et son réseau régional des CARSAT, CRAMIF et CGSS. Il coopère avec d'autres organismes de la prévention (ANSES, ANACT, OPPBTP...) et de la recherche (CNRS, INSERM...). Le rôle et l'implication de l'INRS dépassent le cadre national, pour s'inscrire dans un cadre européen et international.

Ses statuts, ses engagements de déontologie, ainsi que l'indépendance scientifique et technique à laquelle sont soumis ses experts, garantissent l'impartialité et la crédibilité de l'INRS.

L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires menées par 589 collaborateurs répartis sur deux sites, à Paris et en Lorraine :

- **Etudes et recherche**

L'INRS conduit des programmes d'études et de recherche dans des domaines très variés, qui couvrent la majeure partie des risques professionnels, du risque toxique au risque physique (troubles musculosquelettiques, ou TMS) ou psychologique (risques psychosociaux : stress, violence, épuisement professionnel..., ou RPS). Ces travaux impliquent des ingénieurs, médecins, chimistes, ergonomes, techniciens...

- **Assistance**

Les experts de l'INRS délivrent une assistance technique, juridique, médicale et documentaire, et répondent aux sollicitations émanant de l'État, des CARSAT / CRAMIF / CGSS, des services de santé au travail, des CHSCT, d'entreprises ou de salariés du Régime général.

- **Formation**

L'INRS propose une large gamme d'activités de formation : formation directe des acteurs de la prévention, mise en œuvre de dispositifs de formation initiale, conception de supports de formation continue permettant une forte démultiplication, avec par exemple la formation à distance. Ses activités de formation, notamment les dispositifs démultipliés, ont permis la formation d'un nombre considérable de salariés et d'acteurs de prévention (notamment à travers les dispositifs SST, prévention des risques liés à l'activité physique (Prap), risques psychosociaux, Certificat d'aptitude au travail en espace confiné (Catec®), etc.).

- **Information**

L'INRS recueille, élabore et diffuse des savoirs et savoir-faire en prévention (brochures, affiches, sites internet, médias sociaux, revues, événements, salons professionnels, relations presse). Les supports de sensibilisation et d'information s'adressent aux chefs d'entreprise, salariés, chargés de sécurité, intervenants en prévention des risques professionnels, médecins du travail...

70 ans d'engagement

Depuis 1947, l'INRS contribue à la prévention des risques professionnels. Axé dans un premier temps sur le recueil et la diffusion d'information et la formation, l'Institut élargit ses activités à la recherche appliquée à partir de 1968. C'est aujourd'hui un organisme pluridisciplinaire, au service des professionnels de la prévention, des entreprises et des salariés du Régime général de la Sécurité sociale.

1947 : l'INS voit le jour

L'INS, Institut national de sécurité, est créé en 1947 par les partenaires sociaux. Cette création intervient dans un contexte où la notion de prévention prend de plus en plus d'importance et devient incontournable dans la mise en place d'actions de santé, notamment au travail. Instrument de la politique de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP) en France, l'INS apporte son soutien à la Sécurité sociale, qui vient juste de voir le jour. Il est notamment chargé :

- de développer l'esprit de sécurité,
- de recueillir et diffuser l'information dans ce domaine,
- d'assister et de former les acteurs de la prévention.

1950-1967 : De l'information / formation à la recherche

Dès 1950, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) lance un projet de grand laboratoire de recherche axé sur « l'homme au travail ». Ce projet aboutit, dans le milieu des années 60, avec la création du Centre d'étude et de recherche pour la prévention des accidents du travail (CERPAT). Ce laboratoire exerçait des activités de recherche, les résultats étant ensuite diffusés par l'INS. La complémentarité des activités de l'INS et du CERPAT a donné lieu à leur fusion, et ainsi à la naissance de l'INRS, en 1968.

1968 : l'INS devient l'INRS

À partir de 1968, date de création de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité), les études et recherches sont intégrées dans les missions de l'Institut. Ces travaux de recherche appliquée concernent des domaines aussi variés que la physique, la mécanique, l'ergonomie, la chimie ou la toxicologie... Ils permettent à l'INRS de proposer des solutions de prévention répondant mieux aux besoins du monde du travail. Aux activités de formation, de recueil et de diffusion de l'information s'ajoutent donc la conduite de recherches et la valorisation et la diffusion des résultats de ces travaux.

1970-1990 : De la recherche à la pratique

Depuis les années 80, l'activité de recherche a considérablement évolué, avec comme défi permanent, le transfert de ces résultats vers les entreprises et les spécialistes de la prévention (réseau de l'Assurance maladie, médecine du travail, CHSCT...). L'INRS peut ainsi diffuser des connaissances validées et un savoir-faire adapté pour que les acteurs ou relais de la prévention mettent en place des actions efficaces. Il s'agit par exemple d'actions de formation, ou de diffusion aussi large que possible de supports et d'outils. C'est également à cette époque que la prévention prend un nouvel essor. Elle s'inscrit désormais le plus en amont possible, dès la conception des locaux ou des équipements de travail.

1991-2015 : De nouvelles obligations, de nouvelles demandes

L'évolution du contexte réglementaire a marqué un tournant dans la prévention des risques professionnels dans les années 90 : obligation pour l'employeur de préserver la santé

(physique et mentale) et la sécurité de ses salariés ; nécessité d'évaluer régulièrement les risques dans l'entreprise et de mettre en place des actions de prévention adaptées... Des outils ont donc été développés, notamment pour mieux planifier la prévention et prendre en compte tous les risques (y compris les risques psychosociaux). Avec une approche pluridisciplinaire (épidémiologie, métrologie, ingénierie...), l'INRS s'efforce de répondre aux enjeux de la santé et de la sécurité du travail en permanente évolution : multi-expositions des salariés, origine multifactorielle des risques, latence de survenue de certaines pathologies, prédominance des nouvelles technologies, nouvelles formes d'organisation du travail, vieillissement de la population salariée, prise en compte de la pénibilité au travail...

Aujourd'hui, les nouvelles organisations du travail

Dans un contexte d'évolution permanente des organisations du travail et face à l'impact des innovations technologiques, l'INRS s'attache aujourd'hui à anticiper les risques associés à ces changements. Envisager les répercussions de l'innovation technologique associée aux changements organisationnels sur la santé au travail, est plus que jamais un enjeu majeur. C'est dans l'objectif d'une meilleure compréhension et de partage des connaissances que l'INRS a organisé du 29 au 31 mars dernier, un congrès scientifique sur le thème « Innovation technologique, changements organisationnels : quels enjeux pour la prévention ? », qui a accueilli plus de 250 scientifiques et acteurs de la santé au travail.

En 2015-2016, l'INRS a mené, avec la collaboration de nombreux partenaires (entreprises, monde académique, institutionnels, partenaires sociaux, élus...) et l'appui du Cabinet Futuribles, des exercices de prospective, afin de déterminer des scénarios sur l'évolution du monde du travail et de la prévention des risques professionnels au cours des prochaines décennies. A l'issue de ce projet, intitulé « Modes et méthodes de production en 2040 : quelles conséquences pour la santé et la sécurité au travail ? », une synthèse a été publiée, et une journée de restitution à l'Assemblée nationale a eu lieu fin novembre 2016. La synthèse est disponible en téléchargement sur le lien suivant : <http://www.inrs.fr/prospective>

Contact Presse : Antoine BONDÉELLE
Tél. : 01 40 44 14 40 - courriel : antoine.bondeelle@inrs.fr

En 2016, l'INRS en 7 chiffres...

- Près de 600 collaborateurs à Paris et en Lorraine ;
- Plus de 300 communications en conférences ou articles scientifiques dans les revues spécialisées ;
- Près de 6,5 millions de visites sur le site www.inrs.fr et 7,5 millions de téléchargements ; environ 2 millions de brochures et affiches diffusées ;
- Environ 2,5 millions de stagiaires, élèves ou étudiants formés à la prévention des risques professionnels ;
- Plus de 12 000 questions directes de salariés ou d'employeurs traitées.